



COMPTE RENDU SUCCINT
COMITE SYNDICAL

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois novembre à huit heures trente, les délégués du Comité Syndical se sont réunis en Mairie de SAINT-ANDRÉ, sous la présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le douze novembre deux mille vingt, conformément aux articles L.5711-1, L.5211-1 et L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 20

Antoine PARRA (T), Christian GRAU (T), Sandrine CAPEILLE (S), Christine POUS LAIR (T), Roland CASTANIER (T), Christian NAUTÉ (T), François COMES (T), Alexandre PUIGNAU (T), Jean VILA (S), Huguette PONS (T), Marie-Pierre SADOURNY (T), Bruno GALAN (T), Gregory MARTY (T), Bernard PIERA (T), Samuel MOLI (T), Nathalie REGOND-PLANAS (T), Michel ANDRODIAS (T), Yves PORTEIX (T), Alain THOMAS (T), Pierre DALOU (T).

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS : 0

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : 5

Marie CABRERA (T), Jean-Michel SOLE (T), Marc DEBESOMBES SINGLA (T), Thierry THADEE (T), Christian NIFOSI (T) ;

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION : 5

Jean-Paul SAGUÉ (S), Gilbert CRITELLI (S), Anne-Marie BRUNIE (S),
Valérie GILOT, Technicienne Mairie d'Elne
Maitre Celine HENRY, Avocat Conseil du Syndicat Mixte.
Mathilde PUIGNAU-TEIXIDO, Directrice du Syndicat Mixte

À l'unanimité des membres présents et représentés, le Comité Syndical :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 5 octobre 2020,

DESIGNE les délégués suivants afin de représenter le syndicat mixte du SCOT Littoral Sud au sein de la Fédération des SCOT :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Antoine PARRA	Alexandre PUIGNAU

ADOpte le règlement intérieur du syndicat mixte tel qu'annexé.

APPROUVE la convention de mise à disposition de locaux telle qu'annexée.

APPROUVE la convention de mise à disposition de services telle qu'annexée.

APPROUVE la suppression des emplois existants ainsi que la mise à jour du tableau des effectifs du syndicat mixte.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 23 novembre 2020,

Le Président,
Antoine PARRA.



The image shows a handwritten signature in black ink over a red circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE DU SCOT LITTORAL SUD' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff and a shield, with a crown above. The signature is written in a cursive style, starting with a large loop on the left and ending with a horizontal line on the right.